



Club Plongeurs Masqués

Fiche d'inscription saison 2025 / 2026

Retirer le filigrane maintenant

Centre Socio-culturel
57570 BOUST
www.plongeursmasques.fr

Informations personnelles :

☐ Mlle

☐ Mme

☐ Mr

Prénom, Nom :

Profession :

Date et lieu de naissance :

Téléphone :

Adresse :

e-mail :

Personne à prévenir en cas d'accident :

† Prénom, Nom :

Téléphone :

TARIFS

Licences FFESSM (obligatoire pour tous)

- Licence Adulte (16 ans et plus) : ☐ 48,50 €
- Licence Jeune (jusqu'à 16 ans) : ☐ 30,50 €

Cotisation club

- Cotisation individuelle : ☐ 170 €
- Pour les familles, à partir du deuxième adhérent : ☐ 85 €
- Cotisation moniteur et comité : ☐ 20 €

Montant total : €

Paiement : ☐ Helloasso

<https://www.helloasso.com/associations/plongeurs-masques/adhesions/saison2025-2026>

☐ Virement bancaire

Banque Populaire de Lorraine - Compte IBAN : FR76 1470 7000 4404 4190 7128 923

BIC : CCBPFRPPMTZ

☐ Chèque



Helloasso

Pièces à joindre au présent formulaire :

- ☐ 1 Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique des activités subaquatiques. (Pour la pratique de la PSP en compétition : mention « Plongée sportive en piscine » en toutes lettres obligatoire.)
- ☐ 1 Paiement de la licence et/ou cotisation

Je certifie avoir pris connaissance des points suivants et je m'engage à les respecter :

- Des arrêtés régissant la pratique de la plongée sous-marine,
- Avoir été informé de l'intérêt à souscrire une assurance individuelle.
- Des règlements régissant la formation et l'enseignement au sein de la F.F.E.S.S.M. (<https://plongee.ffessm.fr/mft>)
- Des statuts et règlements de la F.F.E.S.S.M. et du club « Plongeurs Masqués » (<https://plongeursmasques.vpdrive.com/>)

☐ J'autorise la publication de photographies et de vidéos dans le cadre des activités des Plongeurs Masqués.

Signature de l'adhérent

Autorisation du tuteur légal si mineur(e) :

Je, soussigné, Madame, Monsieur,

Tuteur légal de né(e) le à

L'autorise à pratiquer des activités subaquatiques telles que nage avec palmes, apnée et plongée avec scaphandre au sein du club de plongée « Plongeurs Masqués ».

Signature du tuteur légal

Avec votre licence FFESSM, vous bénéficiez de la garantie Assurance "Responsabilité Civile" (dommage aux tiers).

La FFESSM attire votre attention sur l'intérêt à souscrire d'autres garanties nécessaires à la protection de vos activités, avec une « Assurance Individuelle Accident ». Pour plus de Renseignements : ffessm.lafont-assurances.com ou <https://www.daneurope.org/fr/assurance-de-plong%C3%A9e>
(Pour la pratique de la PSP en compétition : assurance piscine obligatoire.)

L'adhésion est soumise à validation du comité directeur suivant les statuts en vigueur.
Dossier à remettre COMPLET au secrétariat : secretariat@plongeursmasques.fr